

Rédacteur/rédactrice en chef de Canal Zoom (H/F à temps plein)

Les missions de Canal Zoom

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme télévision locale pour la région de Gembloux, Chastre, Perwez et Walhain, l'ASBL Canal Zoom a pour missions :

- › la production et la réalisation de programmes d'information ;
- › la production et la réalisation de programmes d'animation, de développement culturel et d'éducation permanente ;
- › la participation active de la population de la zone de couverture ;
- › la sensibilisation aux enjeux démocratiques et au renforcement des valeurs sociales ;
- › la valorisation du patrimoine culturel de la Communauté française et de ses spécificités locales.

Description générale de la fonction

Le/la rédacteur/rédactrice en chef veille à l'application de la ligne rédactionnelle définie par les instances de décision du média. Il/elle assure la responsabilité éditoriale des émissions et magazines d'information de Canal Zoom sur les différents canaux de diffusion (télévision, internet, réseaux sociaux...). Le/la rédacteur/rédactrice en chef assure également une mission de journaliste, tant sur le terrain qu'en studio.

Description des tâches

1/ Organiser le travail de la rédaction

- › Proposer et développer une charte éditoriale décrivant l'approche informative dans le style du média et selon le support de diffusion, valoriser des formats créatifs et innovants de sujets et d'émissions sur tous les supports (télévision, internet, réseaux sociaux...).
- › Assurer la gestion quotidienne des ressources humaines de la rédaction (horaires, plannings, congés, etc.).
- › Assurer la planification quotidienne du travail à l'aide des outils disponibles.
- › Superviser les cadres affectés aux émissions d'information, en concertation avec le directeur technique.
- › Animer des réunions hebdomadaires de briefing et debriefing de la rédaction.

- › Animer des réunions (au minimum mensuelles) de planification du travail de la rédaction.
- › Engager le budget alloué aux pigistes journalistes dans le respect des règles définies, avec le support d'un reporting mensuel.

2/ Collecter l'information

- › Se tenir informé de l'actualité en général et particulièrement du secteur couvert par Canal Zoom.
- › Développer sa créativité et sa curiosité pour la recherche d'informations originales, au-delà de l'information annoncée, prévisible ou institutionnelle.
- › Multiplier ses sources d'information, notamment sur le web et via les réseaux sociaux.
- › Entretien et développer un carnet d'adresses et un réseau d'informateurs.

3/ Traiter l'information de manière originale et créative

- › Traiter l'information avec rigueur, indépendance d'esprit et honnêteté, conformément à la charte éditoriale.
- › Traiter l'information avec un soin particulier apporté au langage de l'image, à la qualité du son et aux styles propres aux différents supports.

4/ Produire et réaliser des reportages, émissions et magazines d'information

- › Cette mission doit s'accomplir en veillant à :
 - rendre l'information accessible ;
 - aider les téléspectateurs à comprendre les enjeux parfois cachés derrière les informations apparentes ;
 - être attentif aux attentes et aux préoccupations des acteurs de la vie locale.
- › Le/la rédacteur/rédactrice en chef doit pouvoir maîtriser le montage (Adobe Premiere Pro), présenter les émissions et animer les plateaux.
- › Il/elle doit développer les outils et les stratégies pour animer les réseaux sociaux et y valoriser les productions de Canal Zoom.
- › Il/elle doit renforcer le partenariat privilégié avec Canal C (télévision locale de Namur), mais aussi accompagner les projets rédactionnels développés par la Fédération des télés locales (FTL).

5/ Représenter la rédaction, sur mandat, à l'intérieur et à l'extérieur de Canal Zoom

Le/la rédacteur/rédactrice en chef doit également suppléer la directrice générale sur délégation ou en cas d'urgence.

Responsabilité hiérarchique

Le/la rédacteur/rédactrice en chef répond directement à la directrice générale.

Horaire de travail

Tenant compte de la nature particulière de l'entreprise, l'employeur et l'employé acceptent conjointement d'adapter l'horaire de base, y compris les week-ends et en soirée, en fonction des missions à remplir.

Lieu de travail

Le lieu principal de travail est établi au siège de l'association, rue des déportés 2 à 5030 Gembloux.

Compétences requises

1/ Comme rédacteur en chef :

- › pro-activité dans le développement de l'entreprise ;
- › sens de la décision et de l'organisation ;
- › rigueur ;
- › capacité de fixer des objectifs et de les (faire) respecter ;
- › leadership d'équipe (people management) ;
- › capacité d'entraînement et de motivation ;
- › capacité de planifier et d'organiser le travail ;
- › assertivité.

2/ Comme journaliste :

- › déontologie journalistique ;
- › curiosité, ouverture, éveil, éclectisme ;
- › intérêt pour les matières locales ; connaissance et maîtrise de l'actualité ;
- › autonomie dans le travail rédactionnel ; initiative ; pro-activité ;
- › créativité dans le choix et le traitement des sujets ;
- › capacité d'analyses d'une situation politique, économique, sociale, institutionnelle... ;
- › capacité de développer des contacts utiles ;
- › maîtrise du matériel et des techniques audiovisuelles ;
- › clarté d'expression et d'explication ;
- › disponibilité et flexibilité dans les horaires ;
- › capacité de production rapide, efficace, dans les délais impartis ;
- › une expérience dans le journalisme audiovisuel est requise ;
- › la connaissance du terrain local est un avantage.

Conditions de rémunération

Niveau barémique 6 de la convention paritaire 329.02 avec reconnaissance de l'ancienneté valorisable.

Le/la travailleur/travailleuse bénéficie de la convention d'entreprise en vigueur sur les chèques-repas.

Candidature avec CV et lettre de motivation
à adresser à direction@canalzoom.be
pour le **13 septembre 2019** au plus tard.

*Confidentialité assurée
Entrée en fonction au plus tard en novembre 2019*